

IV ANNEXES

ARRETES ET SIGNATURES

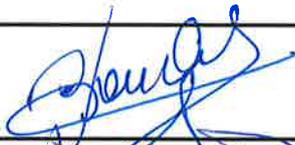
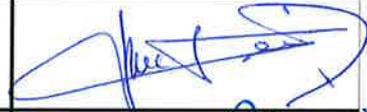
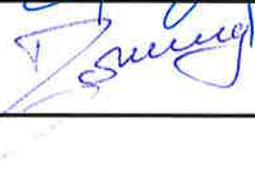
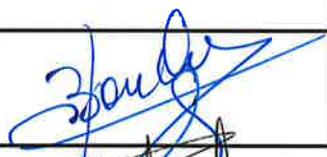
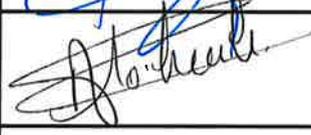
D2

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 0 4
 Nombre de suffrages exprimés : 0 7
 VOTES :
 Pour : 0 7
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 07/04/2021
 Présenté par Le Président,

A Parmain, le 13/04/2021

Délibéré par le conseil d'administration, réunie en session Ordinaire
 A Parmain, le 13/04/2021
 Les membres du conseil d'administration,

| | |
|------------------------------|---|
| Monsieur Loïc TAILLANTER | |
| Madame Renée BOU ANICH |  |
| Monsieur Jean-Luc JOLIT |  |
| Madame Nadine CALVES |  |
| Madame Sylvie LABUSSIÈRE |  |
| Madame Dominique MOURGET |  |
| Monsieur Alain FOURCROIX | |
| Monsieur Michel FREGNACQ | |
| Madame Dominique SUSPERREGUY |  |
| Madame Anne FLORKOWSKI |  |
| Monsieur Emile LHOMME | |

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Parmain, le

Envoyé en préfecture le 26/04/2021

Reçu en préfecture le 26/04/2021

Affiché le

ID : 095-219504800-20210413-202105-BF



VILLE DE PARMAIN



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Table des matières

N° page

I. Introduction

Le bilan des activités de l'année 2020

3-4

II. L'évolution des finances de 2017 à 2020

L'évolution des dépenses de fonctionnement de 2017 à 2020

5-6

Les dépenses de fonctionnement du budget 2020

7

Les recettes de fonctionnement du budget 2020

8

Les résultats du budget 2020

9

III. Le budget prévisionnel 2021

Les recettes de fonctionnement attendues et les dépenses prévues

10

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

Conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Communes de plus de 3 500 habitants sont tenues d'organiser un débat au sein de leur Conseil municipal sur les orientations à donner à leur budget, et ce, dans un délai de 2 mois précédant l'examen et le vote de celui-ci.

La loi NOTRe du 7 août 2015, puis la Loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018, dans son article 13, sont venues renforcer l'obligation d'information avec une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs et préciser l'évolution prévisionnelle des dépenses de personnel, la présentation des objectifs concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et l'évolution du besoin annuel de financement.

Le Débat d'Orientations Budgétaires constitue la première étape du cycle budgétaire et permet à l'Assemblée délibérante d'engager la discussion sur les orientations budgétaires proposées par l'équipe municipale pour l'année à venir et sur les priorités à retenir pour le projet de Budget Primitif. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de l'Exécutif municipal.

I. LE BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2020

Le bilan chiffré des actions menées par le C.C.A.S en 2020

♦ **Le transport des personnes âgées** : une seule personne a bénéficié d'un transport gratuit en minibus à sa demande. Ces transports qui représentent 6 voyages pour cette année se déroulent en principe le jeudi. Les principaux lieux desservis sont :

↳ La clinique Conti à L'Isle-Adam

↳ Le cabinet médical

* 1 personne a bénéficié de visites à domicile des services du CCAS représentant environ 10 visites.

♦ **Le portage des repas à domicile** : Entre 12 et 17 personnes sont livrées en semaine par la cuisine centrale de Parmain, et deux de ces personnes sont livrées le week-end par la ville de L'Isle-Adam qui prend le relais. Le service financier paye les repas livrés aux deux fournisseurs (Sogeres et le CCAS de L'Isle Adam) en fin de mois sur le Budget du CCAS. La facturation, est faite aux bénéficiaires par l'assistante du CCAS qui assure l'encaissement en régie et fait un dépôt en trésorerie une fois par mois.

↳ 3675 repas en semaine en 2020 contre 3484 en 2019 et 260 repas le week-end en 2020 contre 214 en 2019, soit 3935 repas qui représente une augmentation de cette prestation de 6,4 % par rapport à 2019. Ces repas livrés par nos deux prestataires pour 19 615 € en 2020 contre 17 113 € en 2019 soit une augmentation de 14,62 % de la dépense en 2020. Les recettes perçues pour cette prestation sont de 18 943 € en 2020 contre 17 342 € en 2019 soit une hausse de 9,23%. Les dépenses pour ces prestations ont donc augmenté de 5,39 % de plus que les recettes. Différence absorbée par le budget du CCAS.

- ◆ **Les aides sociales** : le CCAS a aidé au montage et/ou a instruit environ 29 dossiers d'aide sociale contre 48 en 2019 soit une baisse d'environ 50%, alors qu'en 2019 on enregistrerait une augmentation de 60 % de 30 à 48 dossiers ; cette baisse correspond à la remise de dossiers aux administrés qui traitent par la suite avec le Conseil Départemental en direct, dont :
 - 2 dossiers de prestations CAF ;
 - 2 dossiers d'obligation alimentaire ;
 - 1 dossier de renouvellement de forfait Améthyste facilitant les déplacements dans les transports d'Île-de-France pour les personnes à partir de 65 ans non imposables et certaines personnes handicapées ;
 - 1 dossier de Téléalarme ;
 - 3 dossiers de MDPH (reconnaissance d'un handicap) ;
 - 2 demandes d'aide sociale en établissement ;
 - 3 dossiers d'expulsion locative ;
 - 1 dossier de bons de chauffage (440 € en 2020 ont été attribués à 1 bénéficiaire en 3 fois durant l'hiver) ;ainsi que des attestations chaque trimestre permettant à 13 familles de se rendre à la banque alimentaire contre 11 en 2019.
- ◆ **Covid 19** : Cette année a été marquée par la covid-19, un confinement strict de presque 2 mois au printemps, suivi d'un deuxième confinement par couvre-feu qui perdure depuis l'automne. Les services administratifs étant fermés au public, la mise en place d'un télétravail a été nécessaire. Lors du 1^e confinement, le numéro de téléphone du CCAS a été diffusé sur le site de la ville ainsi que sur le panneau lumineux. Un courrier a été adressé aux personnes de plus de 65 ans d'après le fichier électoral, dont 463 courriers pour les 70 ans et + et 218 pour les 65 à 69 ans, soit un total de 681 courriers, sachant qu'un courrier pouvait s'adresser à des couples, c'est 906 personnes qui ont été concernées.
Les 11 agents des services administratifs de la mairie se sont partagés ce fichier et ont cherché les numéros de téléphone de ces personnes dans l'annuaire. 256 numéros ont été trouvés et 120 appels téléphoniques ont abouti. Il en est ressorti que la majorité des personnes ne sont pas isolées. Ils ont des voisins, des amis, de la famille qui les entourent et leur apportent de l'aide. Le directeur des services techniques présent sur la ville chaque matin a apporté des masques chirurgicaux et des gants à une quinzaine de personnes. Quelques courses à la pharmacie ont été effectuées. De façon générale, les personnes ont manifesté leur satisfaction d'avoir reçu un courrier et/ou un appel téléphonique. Quelques unes ont souhaité être rappelés pour se sentir moins seules. Durant cette période le nombre de repas livrés à domicile est monté jusqu'à 45 par jour. Une distribution de masques tissu aux personnes de plus de 65 ans a été faite à domicile quelques jours avant le déconfinement du 10 mai 2020.
Durant ce confinement le service CCAS a continué à instruire les demandes de logements sociaux.
- ◆ **Les festivités organisées par le CCAS** : La crise sanitaire nous a contraint à annuler le repas de l'âge d'or cette année, des colis festifs ont été distribués à toutes les personnes de plus de 65 ans, soit 346 colis une personne et 320 colis couple pour un budget de 23 070 euros pris en charge par la ville sur le budget du service social. La distribution a été organisée par la responsable du pôle accueil de la Mairie avec les élus sur plusieurs journées à la salle Louis Lemaire entre le 5 et le 8 décembre 2020. Lorsque les personnes le demandaient, leur colis leur était apporté à domicile.
- ◆ **Le CCAS, c'est aussi** : Un accueil téléphonique, un accueil physique, une écoute quotidienne. C'est aussi des tâches administratives : préparation des assemblées, rédaction de courriers, compte-rendus, demande de devis, établissement de factures, pointage, encaissements des prestations repas et transmission des factures fournisseurs au service financier pour règlement.

II. L'évolution des dépenses de fonctionnement de 2017 à 2020

➤ Dépenses de fonctionnement réalisées

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Frais de gestion (fourn. + cotisat* + taxes fonc.+ imprimés...) | 382,35 € | 303,35 € | 609,73 € | 405,36 € |
| Charge de personnel | 2 062,00 € | - € | - € | |
| Portage des repas | 20 552,32 € | 18 890,91 € | 17 113,19 € | 19 614,87 € |
| Alimentation | - € | 95,46 € | - € | 179,20 € |
| Fêtes et cérémonies (cadeaux nouveaux-nés, sorties...) | 493,13 € | 1 672,48 € | 1 492,32 € | 1 345,13 € |
| Secours d'urgence et aides | 10 048,30 € | 4 496,35 € | 5 502,57 € | 4 968,60 € |
| Subv. de fct aux associations | 6 850,00 € | 7 800,00 € | 8 050,00 € | 8 750,00 € |
| Dépense en sect° d'investissement passé en sect) de Fct | | | | 0,04 |
| TOTAL DES DEPENSES | 40 388,10 € | 33 258,55 € | 32 767,81 € | 35 263,16 € |

Variation en % des dépenses d'une année sur l'autre

-17,65%

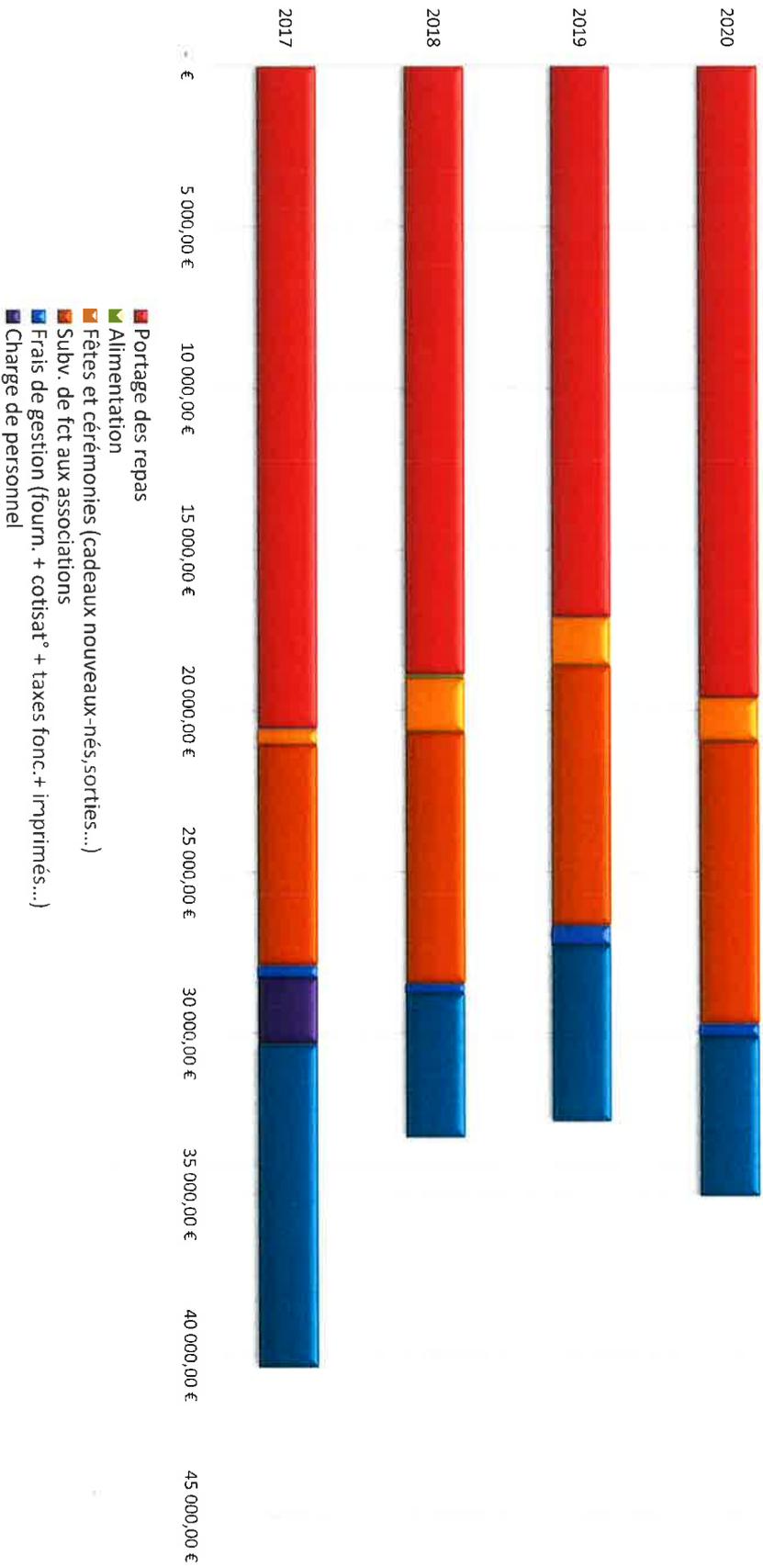
-1,48%

7,62%



II. L'évolution des dépenses de fonctionnement de 2017 à 2020

➤ Dépenses de fonctionnement réalisées



| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------|
| 40 388,10 € | 33 258,55 € | 32 767,81 € | 35 263,16 € | |

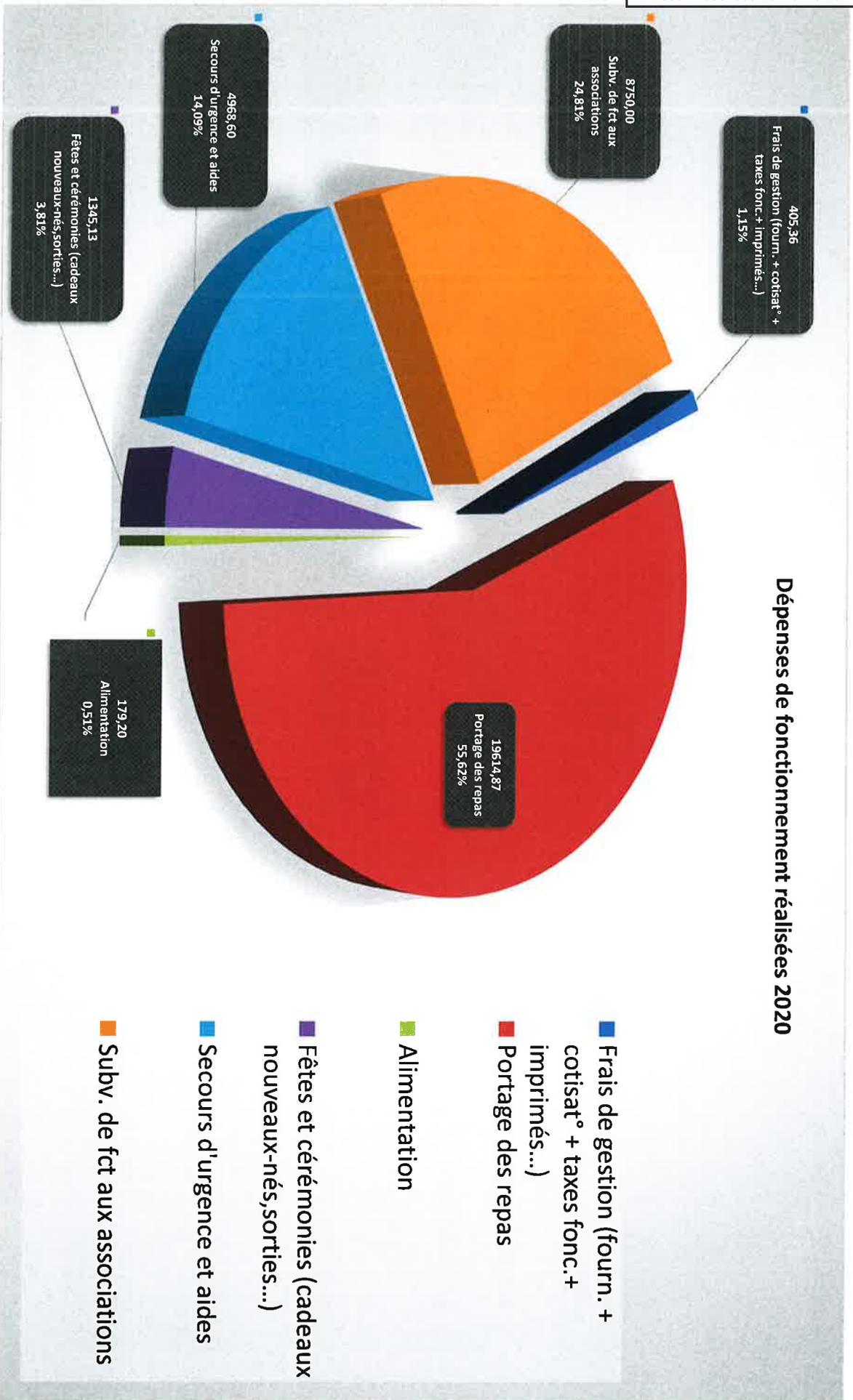
Variation en % des dépenses d'une année sur l'autre

-17,65%

-1,48%

7,62%

La réalisation du budget 2020 Dépenses de fonctionnement réalisées en 2020



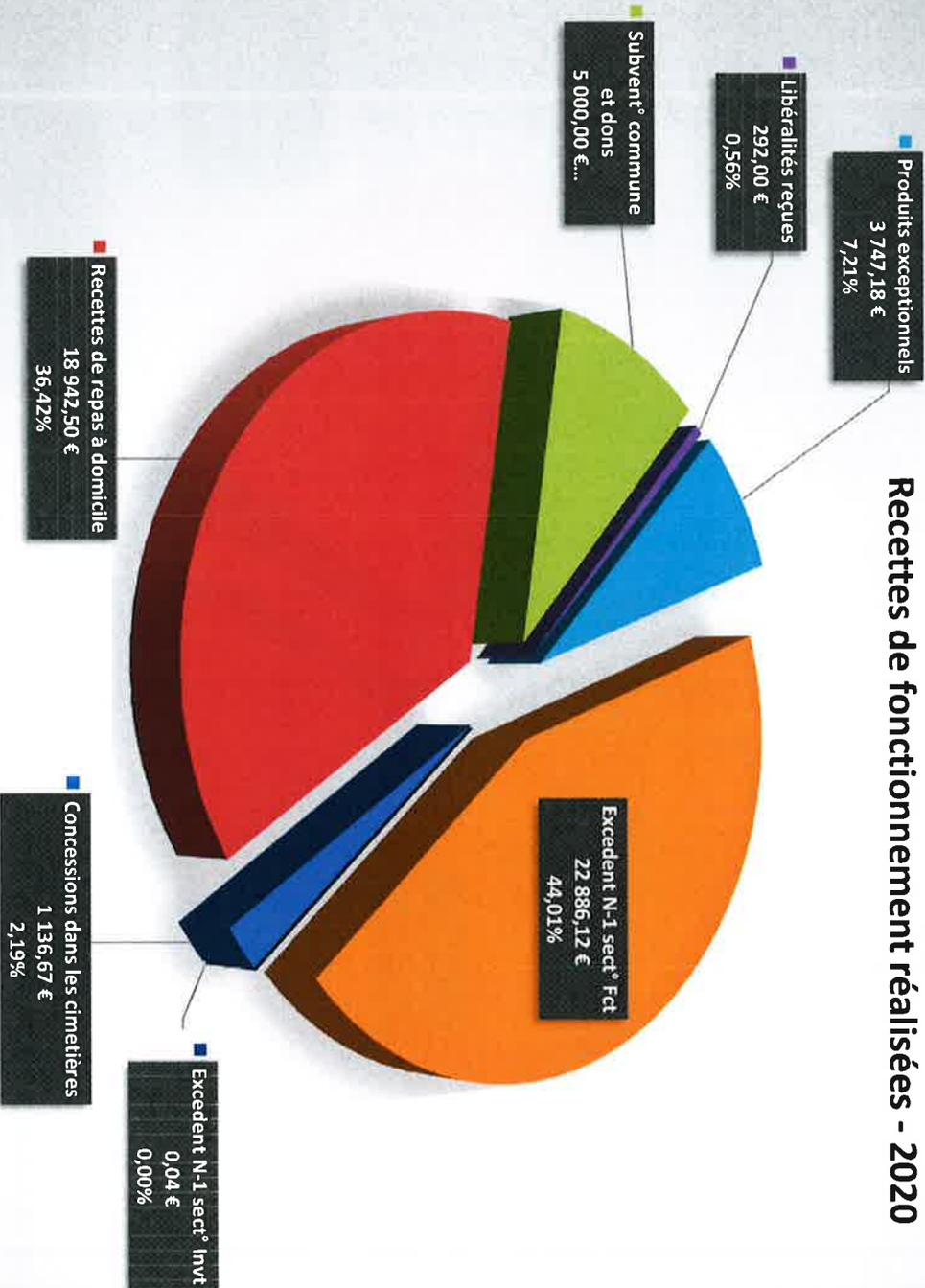
TOTAL DES DÉPENSES = 35 263,16 €



I. La réalisation du budget 2020

Recettes de fonctionnement réalisées en 2020

Recettes de fonctionnement réalisées - 2020



- Concessions dans les cimetières
- Recettes de repas à domicile
- Subvent° commune et dons
- Libéralités reçues
- Produits exceptionnels
- Excedent N-1 sect° Fct
- Excedent N-1 sect° Invt

TOTAL DES RECETTES = 52 004,51 €



➤ RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2020

Résultats budgétaires de l'année

| | Recettes | Dépenses |
|----------------|-----------|-----------|
| Investissement | 0,00 | 0,04 |
| Fonctionnement | 29 118,35 | 35 263,16 |

| Résultats |
|-----------|
| -0,04 |
| -6 144,81 |

Résultats cumulés

| | résultat de clôture 2019 | part affectée à l'investissement |
|----------------|--------------------------|----------------------------------|
| Investissement | 0,04 | 0,00 |
| Fonctionnement | 22 886,12 | 0,00 |

| report 2019 sur 2020 | résultat de 2020 | résultat de clôture 2020 |
|----------------------|------------------|--------------------------|
| 0,04 | | 0,00 |
| 22 886,12 | -6 144,81 | 16 741,31 |

| BP 2021 | |
|--|-----------------------|
| Part excéd. Fct affectée à l'investissement compte 1068 (couv. Déficit Inv. N-1 + K dette N) | Résultat 2020 reporté |
| | 001 |
| | 0,00 |
| | 002 |
| 0,00 | 16 741,31 |

Fond de roulement = 16 741,31 €



II. Le budget prévisionnel 2021

| Les recettes de fonctionnement attendues | Prévisionnel 2021 | | Pour mémoire BP 2020 | Pour mémoire CA 2020 |
|--|--------------------|--|-------------------------|-------------------------|
| | | | | |
| Les produits des services (encaissement des recettes repas à domicile-régie concessions (timetière)) | 17 000,00 € | | 17 600,00 € | 20 079,17 € |
| Les dotations, subventions et participations | 8 500,00 € | | 5 000,00 € | 5 000,00 € |
| Produits exceptionnels et libéralités reçues | 400,00 € | | 400,00 € | 4 039,18 € |
| Solde reporté | 16 741,31 € | | 22 886,12 € | |
| TOTAL | 42 641,31 € | | 45 886,12 € | 29 118,35 € |

Les dépenses de fonctionnement prévues

| | | | | |
|---|--------------------|--|--------------------|--------------------|
| Fournitures administratives | 200,00 € | | 200,00 € | 0,00 € |
| Achat prestations de service(portage des repas) | 21 000,00 € | | 20 000,00 € | 19 614,87 € |
| Alimentation | 250,00 € | | 250,00 € | 179,20 € |
| Autres frais divers | 100,00 € | | 0,00 € | 95,06 € |
| Fêtes et cérémonies(cadeaux nouveaux-nés, sortie ou spectacle) | 1 000,00 € | | 2 000,00 € | 1 345,13 € |
| Catalogues et imprimés | 300,00 € | | 300,00 € | 0,00 € |
| Cotisations (ASIMPAD réseau d'aide à domicile) | 277,35 € | | 300,00 € | 284,30 € |
| Taxes foncières | 50,00 € | | 50,00 € | 26,00 € |
| Secours d'urgence (aides aux étudiants en difficulté, aide aux formi ^{er} BAFA...) | 5 000,00 € | | 5 000,00 € | 0,00 € |
| Aides (bons alimentaires, dette restaurat ^{er} scolaire, aide séjour scolaire...) | 5 000,00 € | | 7 786,12 € | 4 968,60 € |
| Subventions de fonctionnement aux associations | 9 050,00 € | | 10 000,00 € | 8 750,00 € |
| Dépenses imprévues | 413,96 € | | | |
| TOTAL | 42 641,31 € | | 45 886,12 € | 35 263,16 € |



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTIONS SOCIALES

N° 2021/04

Date de Convocation : 07/04/2021
L'an deux mille vingt et un, le treize avril, à 18 heures 15, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de PARMAIN, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil de l'hôtel de ville, à huis clos, sous la présidence de Madame Renée BOU ANICH, Vice-Présidente du CCAS de Parmain.

Nombre de Membres
En exercice : 11
Présents : 4
Votants : 8

PRÉSENTS :
Jean-Luc JOLIT, Dominique MOURGET, Dominique SUSPERREGUY (à compter du point n°6), Anne FLORKOWSKI.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS : Loïc TAILLANTER donne pouvoir à Jean-Luc JOLIT, Nadine CALVES donne pouvoir à Jean-Luc JOLIT, Sylvie LABUSSIÈRE donne pouvoir à Renée BOU ANICH, Dominique SUSPERREGUY donne pouvoir à Renée BOU ANICH.

ABSENTS EXCUSÉS : Michel FREGNACQ, Alain FOURCROIX, Émile LHOMME.

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Vu les résultats 2020 ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | |
|--------------------------------------|---------------------|
| • Du résultat reporté (R002 de N-1) | +22 886,12€ |
| • Du résultat de l'exercice : | |
| Cumul des titres émis | +29 118,35 € |
| Cumul des mandats émis | - 35 263,16 € |
| Solde d'exécution cumulé 2020 | + 16 741,31€ |

SECTION D'INVESTISSEMENT

| | |
|--------------------------------------|---------------|
| • Du résultat reporté (R001 de N-1) | + 0.04€ |
| • Du résultat de l'exercice : | |
| Cumul des titres émis | + 0,00 € |
| Cumul des mandats émis | - 0,04 € |
| Solde d'exécution cumulé 2020 | 0,00 € |

Le Conseil d'Administration,

À L'UNANIMITÉ,

PROCÈDE à l'affectation du résultat de l'exercice 2020 du budget du CCAS de la ville de PARMAIN dans les conditions suivantes :

- ⇒ **AFFECTE** l'excédent de fonctionnement du budget du CCAS de la ville de PARMAIN sur la **ligne codifiée 002** soit **16 741,31€**.
- ⇒ **ADOpte** l'affectation du résultat de l'exercice 2020 du budget du CCAS de la ville de PARMAIN.



Renée BOU ANICH,

Vice-Présidente du CCAS.



VILLE DE PARMAIN -95620
Tél 01 34 08 95 83 – Fax 01 34 08 95 88

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTIONS SOCIALES**

N° 2021/06

Date de Convocation : *L'an deux mille vingt et un, le treize avril, à 18 heures 15, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de PARMAIN, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil de l'hôtel de ville, à huis clos, sous la présidence de **Madame Renée BOU ANICH**, Vice-Présidente du CCAS de Parmain.*

Nombre de Membres

En exercice : 11

Présents : 4

Votants : 8

PRÉSENTS :

Jean-Luc JOLIT, Dominique MOURGET, Dominique SUSPERREGUY (à compter du point n°6), Anne FLORKOWSKI.

ABSENTS EXCUSÉS REPRESENTÉS : Loïc TAILLANTER donne pouvoir à Jean-Luc JOLIT, Nadine CALVES donne pouvoir à Jean-Luc JOLIT, Sylvie LABUSSIÈRE donne pouvoir à Renée BOU ANICH, Dominique SUSPERREGUY donne pouvoir à Renée BOU ANICH.

ABSENTS EXCUSÉS : Michel FREGNACQ, Alain FOURCROIX, Émile LHOMME.

OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2021

Vu les demandes de subventions reçues des associations de Parmain et des villes voisines,
Le Conseil d'Administration,
À L'UNANIMITÉ,

⇒ **VOTE** l'octroi des subventions suivantes pour l'année 2021 :

| Associations | Subventions 2021 |
|--|------------------|
| AAIAP (Aide Alimentaire l'Isle-Adam Parmain) | 3 500 € |
| Ligue contre le Cancer | 0 € |
| APED L'Espoir (6 familles parminoises) | 600 € |
| AFSEP (Sclérose en plaques) | 0 € |
| Secours Populaire (12 parminoises aidés) | 500 € |
| Club Parminoise du Temps des Loisirs (23 parminoises) | 2 000 € |
| Association des Familles de l'Isle-Adam Parmain (97 parminoises) | 1 000 € |
| JALMALV (jusqu'à la mort accompagner la vie) | 300 € |
| Le Val d'Hissera (4 parminoises) – Aide morale et matérielle réadaptation psychosociale | 150 € |
| CNL (Confédération Nationale du Logement) 1 ^{ère} demande | 0 € |
| AFM Téléthon – 1 ^{ère} demande | 0 € |
| TOTAL | 8 550 € |



Renée BOU ANICH,

Vice-Présidente du CCAS.



VILLE DE PARMAIN -95620
Tél 01 34 08 95 83 – Fax 01 34 08 95 88

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D' ACTIONS SOCIALES**

N° 2021/05

Date de Convocation : *L'an deux mille vingt et un, le treize avril, à 18 heures 15, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de PARMAIN, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil de l'hôtel de ville, à huis clos, sous la présidence de **Madame Renée BOU ANICH**, Vice-Présidente du CCAS de Parmain.*

07/04/2021

Nombre de Membres

En exercice : 11

Présents : 4

Votants : 8

PRÉSENTS :

Jean-Luc JOLIT, Dominique MOURGET, Dominique SUSPERREGUY (à compter du point n°6), Anne FLORKOWSKI.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS : Loïc TAILLANTER donne pouvoir à Jean-Luc JOLIT, Nadine CALVES donne pouvoir à Jean-Luc JOLIT, Sylvie LABUSSIÈRE donne pouvoir à Renée BOU ANICH, Dominique SUSPERREGUY donne pouvoir à Renée BOU ANICH.

ABSENTS EXCUSÉS : Michel FREGNACQ, Alain FOURCROIX, Émile LHOMME.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le Conseil d'Administration,

À L'UNANIMITÉ,

- ⇒ **VOTE** le budget primitif du CCAS de la Ville pour l'année 2021 avec reprise des résultats de l'exercice 2020 de la manière suivante :
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - Au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

⇒ **ADOpte** le budget primitif du CCAS de la Ville pour 2021 comme suit :

| Tous mouvements confondus | Dépenses | Recettes |
|---|------------------|------------------|
| <u>Section de fonctionnement</u> | | |
| 002 solde d'exécution reporté | | 16 741,31 |
| Crédits | 42 641,31 | 25 900,00 |
| Total section fonctionnement | 42 641,31 | 42 641,31 |
| <u>Section d'investissement</u> | | |
| 001 solde d'exécution reporté | 0 | |
| Restes à réaliser | 0 | 0 |
| Crédits (avec opérations d'équipements) | 0 | 0 |
| Total section d'investissement | 0 | 0 |
| TOTAL GENERAL | 42 641,31 | 42 641,31 |



Renée BOU ANICH

Vice-Présidente du CCAS.